



PROGRAMME DE FORMATION

Périnatalité et Consommation de Tabac - 31

Objectifs généraux

Renforcer les compétences des professionnels de la périnatalité dans l'accompagnement des usagers de tabac.



Public visé

- Professionnels de la périnatalité

Objectifs opérationnels et compétences visées

- Ouvrir le dialogue autour de la consommation de tabac avec la femme enceinte et son entourage.
- Évaluer l'usage de tabac chez la femme et son entourage.
- Accompagner vers l'arrêt du tabac au travers d'outils adaptés.

Pré-requis ou niveau de connaissance préalablement requis

Aucun pré-requis



ORGANISME
DE FORMATION

Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 25.01.21

SITE SUD

www.addictions-france.org

Formation-Sud@addictions-france.org

128 Rue de Cantepau - 81000 Albi - 05 63 54 78 95

Suivez-nous sur :

@addictionsFr

Association Addictions France

Association Addictions France

Modalités et dispositif d'accueil

- **Durée** : 1,5 jours – 8h30
- **Dates** : 03/12/2021 de 9h00 à 17h00 en présentiel et 15/12/2021 de 10h30 à 12h00 pour la séquence 4 en distanciel
- **Type de formation** :
Présentiel : séquences 1 2 3
Distanciel: séquence 4
- **Nombre de stagiaires** :
5 à 10 stagiaires
- **Lieu** : Salle SSTMC (Service de Santé au Travail Muret Comminges) 12 Avenue Vincent Auriol – 31600 Muret
- **Repas** : à votre charge
- **Inclusion et handicap** : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

Éléments optionnels

- Les Contacts et plan d'accès vous seront communiqués dans la convocation ainsi que les autres infos utiles.



Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Mobilisation des outils pédagogiques suivants : support de formation PPT et activités interactives tels que jeux, brainstorming, cas pratiques, quiz, simulations etc...
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires et accès aux ressources documentaires
- Remise d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation



ORGANISME
DE FORMATION

Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L. 6352-12 du code du travail) • MAJ le 25.01.21

SITE SUD

www.addictions-france.org

Formation-Sud@addictions-france.org

128 Rue de Cantepau - 81000 Albi - 05 63 54 78 95

Suivez-nous sur :

 @addictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France

Modalités d'évaluation du positionnement et des acquis



ORGANISME DE FORMATION

- **Avant la formation**
Recueil et évaluation des connaissances et/ou compétences
- **Pendant la formation**
Validation des acquis en temps réel à travers des quiz, des mises en situation, des exercices de reformulation.
- **Après la formation**
Évaluation à chaud des acquis qui peut être complétée, dans le cadre des formations intra, par une évaluation à froid.

Modalités d'évaluation et d'amélioration continue

- Évaluation de la satisfaction à chaud.
- Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraînent la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes.



Intervenants

- Professionnels en addictologie (métiers de la prévention et/ou du médico-social).
- Sage-femme (ressource pédagogique et pratique terrain)



Contact et tarif

- Pour toute information complémentaire, contacter :

Formation-Sud@addictions-france.org
128 Rue de Cantepau - 81000
Albi - Tel. : 05 63 54 78 95

- Tarifs : formation soutenue par



Modalités d'inscription

LIEN POUR VOTRE INSCRIPTION en ligne:
[Formulaire_Inscription_Périnatalité_Muret](#)
Ou lien QR Code



SITE SUD

Suivez-nous sur :

www.addictions-france.org

@addictionsFr

Formation-Sud@addictions-france.org

Association Addictions France

128 Rue de Cantepau - 81000 Albi - 05 63 54 78 95

Association Addictions France

Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet

enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L. 6352-12 du

code du travail) • MAJ le 25.01.21

Éléments de contenu

SÉQUENCE INTRODUCTIVE
Présentation du contexte, des objectifs et prise en compte des attentes

SÉQUENCE N°1 **Les Bases en addictologie**

- Bases au travers des usages de tabac.
- Substances psychoactives, conduites addictives, usages, troubles, addiction... ?
- Le tabac : les mécanismes de la dépendance ?

SÉQUENCE N°2 **L'importance des professionnels de la périnatalité et la parentalité**

- Conséquences sur la grossesse, le fœtus, le nouveau-né, l'enfant.
- Rôle des professionnels dans le cycle de changement.
- Échanges de pratiques/vignettes avec les expériences données par les stagiaires.

SÉQUENCE N°3 **Accompagner, conseiller, prendre en charge, orienter**

- Les bases du Repérage Précoce et intervention Brève pour le tabac.



- Des outils d'évaluation (questionnaires, testeurs de monoxyde de carbone, balance décisionnelle).
- Modalités de prise en charge (Entretien Motivationnel, TCC...)
- Les Traitements Nicotiques de Substitution (TNS) et prescription.
- Présentation de structures locales spécialisées en addictologie.

SÉQUENCE N°4 **En distanciel – à 1 mois des autres séquences**

- Retour d'expérience
- Échange de bonnes pratiques
- Apports complémentaires théoriques et techniques

SÉQUENCE FINALE
Évaluer les acquis de la formation
Évaluer la satisfaction
Clôturer la formation



**ORGANISME
DE FORMATION**

SITE SUD

Suivez-nous sur :

www.addictions-france.org

@addictionsFr

Formation-Sud@addictions-france.org

Association Addictions France

128 Rue de Cantepau - 81000 Albi - 05 63 54 78 95

Association Addictions France

Organisme de formation de l'ANPAA

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet

enregistrement ne vaut pas agrément de l'état (L. 6352-12 du

code du travail) • MAJ le 25.01.21